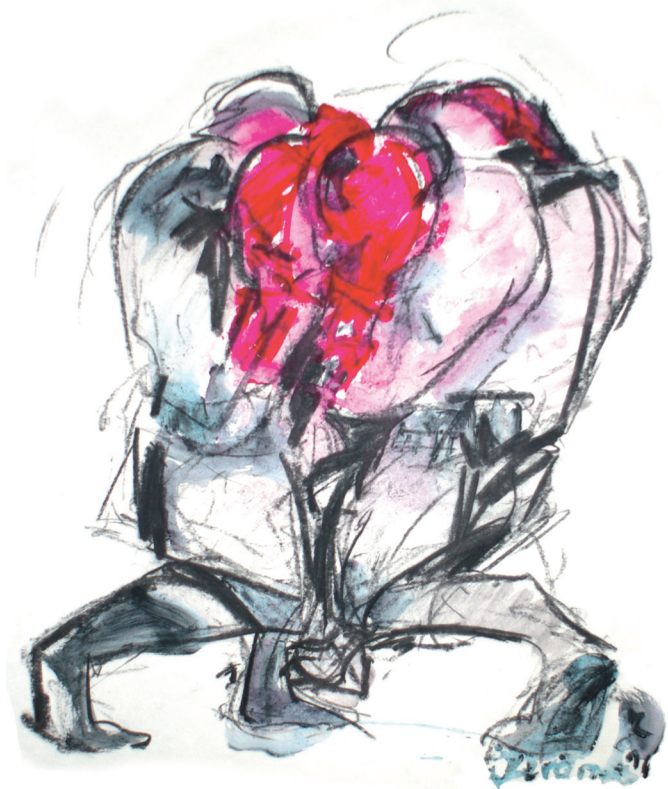

Gael Briand

Bretagne-France : une relation coloniale



IJIN

Gael Briand

Bretagne-France : une relation coloniale

Essai

IJIN

DU MÊME AUTEUR

Réunifier la Bretagne ? Région contre métropoles ?

Collectif Géographes de Bretagne

sous la direction d'Yves Lebahy et de Gael Briand

Skol Vreizh, 2015

ISBN 978-2-9551976-2-2

Ijin édition, Quimper, 2015

Relecture et mise en pages : Jacques Dyoniziak

« ... en politique aussi bien qu'ailleurs, si l'on n'est pas un sot, ce sont ces deux principes-là qui comptent : ne pas se faire d'illusions et ne pas cesser de croire que tout ce qu'on fait peut être utile. »

Italo CALVINO, *La journée d'un scrutateur*

« En résumé, une société hiérarchisée n'était possible que sur la base de la pauvreté et de l'ignorance. »

George ORWELL, 1984

Avant-propos

La Bretagne est-elle une colonie ? Quand, en 1973, l'Union démocratique bretonne (UDB) édite sa brochure « Bretagne = colonie », on pourrait être fondé à le croire. Les fondateurs du parti autonomiste, forts de ce qu'ils ont vu durant la guerre d'Algérie, ont pu comparer les situations bretonnes et algériennes et ainsi théoriser cette relation de domination, tant politique qu'économique, tout en marquant les esprits avec un titre-choc. Pourtant, alors que Michel Rocard avait fait sien ce vocabulaire peu de temps avant d'être Premier ministre, parler de colonisation aujourd'hui attire forcément le rire, quand ce n'est pas le mépris. L'assimilation est passée par là...

Il existe néanmoins des éléments factuels qui prouvent l'existence d'une relation coloniale qui perdure entre la France et ses territoires, Bretagne comprise. Non que l'individu breton, basque, corse, occitan, catalan ou alsacien soit opprimé en tant que tel, mais dès lors que le groupe duquel il se revendique n'a aucune existence légale, on est en droit de s'interroger sur un possible rapport dominant-dominé.

Or, comment pourrait-il exister une telle relation puisque juridiquement, en France, il n'y a qu'un seul

peuple « un et indivisible » ? « À partir de la Révolution française, écrit Ronan Le Coadic, la souveraineté n'appartient plus au peuple, mais à la nation [...] qui délègue sa souveraineté aux organes de gouvernement, créant ainsi l'État ¹ ». Dès lors, c'est l'État qui détient la légitimité de dire ce qui est peuple ou ne l'est pas. Un paradoxe quand on prétend vivre en *démo-cratie* ! La Révolution dite « française » fut certes une avancée politique individuelle pour les hommes vivant en France ², qui passaient du statut de sujet à celui de citoyen, mais elle fut surtout nationaliste et une préfiguration du modèle politique dominant dans le monde : l'État-nation.

Les États ayant acquis, par accord tacite des peuples, un pouvoir écrasant, il est donc tout à fait logique que des minorités opprimées revendiquent chacune leur propre État, et ce, même s'il serait sans doute plus sage de chercher à redonner toute sa place au citoyen en retirant le pouvoir politique à l'État. Mais qu'importe ! Nombre d'ouvrages sont parus sur cette question de l'architecture institutionnelle de la France, sur son caractère monarchiste et autoritaire. Il y aurait tellement à dire encore. L'objet de ce livre est autre : il cherche à donner des pistes de réflexion sur le moyen

1. Ronan Le Coadic, « Les « minorités nationales » : vers un retour du refoulé ? », dans *Bretons, Indiens, Kabyles... Des minorités nationales ?*, Presses universitaires de Rennes, 2009.

2. Les femmes constituant encore à l'époque et aujourd'hui à bien des égards une classe dominée.

de sortir de cette relation coloniale supposée entre les Bretons – du moins ceux qui se revendiquent du *peuple breton* – et l'État français en traitant le sujet sous son aspect sociologique. Trop peu de réflexions, en Bretagne, donnent à penser du point de vue humain, du point de vue du sentiment ressenti face à une oppression et de la façon dont on peut se défaire *et* de ce ressenti *et* de l'oppression.

Ce livre doit son existence à la découverte, dont je regrette le caractère tardif, d'un auteur abondamment cité au cours des lignes qui vont suivre : Albert Memmi. Son *Portrait du colonisé* et son *Portrait du colonisateur* décrivent si bien les liens unissant le colonisateur et le colonisé que le parallèle avec la relation que l'*Emsav* (le Mouvement breton) et l'État français entretiennent crève les yeux. En mettant de côté la dichotomie bon/mauvais, Albert Memmi nous explique comme une évidence qu'en réagissant à l'oppresseur, en opposant aux mythes du dominant ses propres mythes (contre-mythes), on ne fait que vivre à travers le prisme de celui-ci et, par conséquent, que la relation coloniale est d'abord psychologique avant d'être réelle. En somme, il suffirait de penser en dehors du cadre pour imposer sa voie...

Or, même s'il est vrai, comme l'écrit en 1922 le militant anticolonialiste Robert Louzon³, qu'« il n'y

3. « La honte », *Bulletin communiste : organe du Comité de la Troisième Internationale*, Paris.

a pas d'équivalence entre le nationalisme d'un peuple oppresseur dont le nationalisme consiste à opprimer un autre peuple, et le nationalisme d'un peuple opprimé dont le nationalisme ne tend qu'à se débarrasser du peuple oppresseur », force est de constater que le mouvement breton, culturel comme politique, est traversé par un courant romantique puissant qui l'empêche d'avancer sur la voie de l'émancipation.

Alors qu'il ne cesse d'exprimer sa frustration d'être si faible, alors qu'il ne cesse de se référer à des partis qui ont réussi à percer – tantôt le SNP en Écosse, tantôt le Plaid Cymru au pays de Galles, quand ce n'est pas Syriza en Grèce –, ces lignes sont extrêmement critiques envers l'*Emsav* contemporain (dont je me revendique pourtant). Elles proposent avant tout de penser par nous-mêmes et invitent les différents partis politiques bretons à se pencher sur leur propre projet de société plutôt qu'à se plaindre du traitement que l'État français réserve à la Bretagne. À défaut d'un éventuel *Portrait du Breton*, cet essai prétend esquisser un autre discours politique, seul à même de réussir une désaliénation du peuple breton, autrement dit son émancipation.

Un ami me confiait récemment qu'avant d'accuser les autres, il convenait de balayer devant sa porte et que tout reproche fait à autrui était d'abord un reproche qu'on se faisait à soi-même. Je partage ce constat et c'est la raison de ce travail d'autocritique, nécessaire à

une époque où les identités infraétatiques bouillonnent et où le libéralisme met à mal le ciment de l'identité française en détruisant peu à peu les services publics. Se penser aux côtés et non plus à côté, c'est aussi offrir un espoir à ceux qui désespèrent et ont arrêté de voter tout comme à ceux qui souhaitent retrouver, via l'autoritarisme de certains partis, le monde d'avant.

Gael BRIAND

Bretagne-France : une relation coloniale

Le Mouvement culturel et politique breton, aussi appelé *Emsav*⁴, a historiquement été entendu dans une logique de « front », c'est-à-dire d'un mouvement unitaire combattant un adversaire commun : le jacobinisme et sa volonté d'éradication des spécificités territoriales, en Bretagne comme ailleurs en France. Né à la fin du XIX^e siècle, notamment avec la création de l'Union régionaliste bretonne (URB), l'Emsav était alors, à quelques exceptions près (Émile Masson, Yann Sohier...), un courant plutôt conservateur défendant la culture bretonne en mettant en avant principalement les costumes, les danses et plus généralement les traditions auxquels est associée la langue bretonne. C'est aussi à la fin du XVIII^e et surtout au XIX^e siècle que se développe le concept de « nationalisme », en plein dans la période littéraire appelée « romantisme ». À tel

4. Le Mouvement breton, ou *Emsav* (nom dérivé du verbe breton *en em sevel*, se (re)lever), désigne un ensemble informel d'organisations politiques, de syndicats, de groupes économiques ou d'associations culturelles soucieux de préserver et de développer la spécificité de la Bretagne, ou certains de ses aspects. Ses activités sont disparates, allant de la simple promotion de la culture bretonne à l'expression d'un nationalisme breton qui revendique l'autonomie, voire l'indépendance. L'*Emsav* est une mouvance polymorphe sans structure, ni représentant, ni porte-parole propre. Les divergences en son sein sont nombreuses et le poids respectif de ses composantes fluctuant selon les périodes (définition Wikipédia, consultée le 10 avril 2015).

point que l'on pourrait parler aujourd'hui d'un « nationalisme romantique ».

Quiconque connaît l'Emsav sait qu'il est en effet empreint de romantisme, d'une quête perpétuelle de ses « racines », d'un besoin criant de se fabriquer des héros. Piochant dans l'histoire de Bretagne des épisodes dramatiques ou au contraire épiques, nombreux sont les militants bretons qui voudraient obtenir non pas une reconnaissance en tant que peuple, mais bien une réparation historique de la France vis-à-vis de la Bretagne. Par exemple, depuis la guerre franco-prussienne de 1870, durant laquelle les volontaires bretons furent parqués dans le camp de Conlie, dans la Sarthe, par peur d'un soulèvement « chouan », sans recevoir ni équipement ni nourriture, et qu'on laissa dépérir et mourir de maladie pour finalement envoyer les moins affaiblis au front sans armes, l'Emsav nourrit son imaginaire dans le but de faire prendre conscience au peuple breton de son existence. On sait aussi que les Bretons ont payé un très lourd tribut à la Première Guerre mondiale puisque, majoritairement paysans, ils étaient de préférence envoyés au front (Jean-Jacques Monnier, dans l'audio-livre *Histoire de Bretagne pour tous*, parle de 135 000 morts). De plus, les officiers – francophones – ne comprenaient pas leur langue et nombreux sont les cas de soldats fusillés car ils ne pouvaient répondre aux ordres, faute de maîtriser la langue du maître. « Le fond des mers, autant que la surface de la terre,

est rouge du sang des Bretons qui sont morts pour la France », écrit Émile Masson en 1912 dans *Antée*. Ces multiples anecdotes, relatées avec brio par la troupe de théâtre Strollad ar vro Bagan (notamment dans la pièce *Frankiz*), par exemple, ont alimenté un sentiment (réel) d'injustice et fait perdurer cette idée romantique que la Bretagne est sous le joug de la France et que l'émancipation consiste à s'opposer à ce pays. Mais comment en est-on arrivé là ?

De la colonisation...

En 1974, l'ethnologue Pierre Clastres, dans « Copernic et les sauvages » (*La société contre l'État*), écrivait que « notre culture, depuis ses origines, pense le pouvoir politique en terme de relations hiérarchisées et autoritaires de commandement-obéissance ». Un trait de caractère que l'on ne retrouve pas dans les sociétés dites « primitives ». Or, c'est ce rapport au pouvoir, ce rapport dominant-dominé qu'il est nécessaire de réinterroger pour comprendre les relations entre peuples. Ce besoin de domination est solidement ancré dans l'imaginaire collectif des dirigeants du monde occidental et peut-être plus encore en France, nation revendiquant la paternité des droits de l'homme. En effet, quand les politiques – de droite comme de gauche – parlent de « grandes nations », ne sous-entendent-ils pas, par conséquent, qu'il en existe de petites ? Qu'est-ce au juste qu'un « grand » peuple ? De la hié-

rarchisation des « races » on est passé à la hiérarchisation des peuples. Or, le colonialisme naît justement du racisme. Ce racisme, c'est la croyance selon laquelle le peuple auquel on appartient est meilleur, plus fort, plus intelligent, en un mot : « élu ».

Par ailleurs, Franz Fanon décrivait en 1961, dans *Les damnés de la terre*, le monde colonial comme « un monde compartimenté », un monde qui, comme le dénonçait également Aimé Césaire, n'aspire pas à l'égalité, mais à la domination. Pour ce faire, il faut classer les gens. C'est le long travail qu'ont mené chacune des puissances coloniales, à commencer par la France : créer des lois qui classent, qui légalisent les inégalités entre les hommes, comme l'établissait au xvii^e siècle le Code noir, notamment. Olivier Le Cour Grandmaison, dans l'ouvrage collectif dirigé par Ronan Le Coadic *De la domination à la reconnaissance. Antilles, Afrique et Bretagne*, écrit : « En 1938, le sociologue René Maunier constate toujours qu'il "n'y a pas, aux colonies, égalité des citoyens et des sujets, mais hiérarchie [...], distinction [...], subordination puisque les sujets [...] sont bien des Français, mais des Français qui ne sont pas citoyens". Farouche partisan de cette situation, qu'il a toujours défendue parce qu'il la juge parfaitement adaptée aux peuples « primitifs » ou « attardés » de l'empire, et nécessaire pour garantir la suprématie des colons et l'autorité de la métropole, il ajoute en guise de conclusion : "Les indigènes ont moins de droits

[...], ils sont inférieurs et non pas égaux. Voilà pourquoi le mot “sujet”, qui a vigueur aux colonies [...], définit bien la condition des habitants.” De même en Algérie où, en dépit du décret du 24 octobre 1870 proclamant l’unité du territoire algérien, son assimilation à la métropole et la création de départements, les « indigènes musulmans » demeurent des « sujets français ». » Deux administrations, deux justices !

En Afrique ou en Asie, les missionnaires français ont cherché à apporter la civilisation à des peuples qui, comme les sociétés archaïques, sont supposés être, comme le dénonce Clastres, « incapables d’accéder, sans aide extérieure, à l’état adulte normal ». Des pays sous-développés ? Par qui ? Langues minoritaires ou langues minorisées ? Chez l’homme occidental, la croyance qu’il existe un sens de l’histoire est bien ancrée, et ceux qui ne suivent pas le courant sont accusés d’être des « passésistes » et de « se replier sur eux-mêmes ». Le « sens de l’histoire », c’est en réalité ce qui suit le courant officiel, à savoir la conquête du pouvoir et l’accumulation de richesses matérielles.

Cette relation d’autorité, la Bretagne l’a vécue elle aussi. Quel militant autonomiste ou indépendantiste n’a jamais entendu que « sans la France, la Bretagne ne pourrait pas s’en sortir » ? La relation de l’État français envers elle n’a jamais été autre chose qu’une relation de commandement-obéissance, en témoigne justement les institutions : un pays morcelé par une autorité

extérieure, aucune autonomie, un système centralisé à l'excès où les élus locaux ne sont rien de plus que des gestionnaires auxquels on interdit de faire de la politique. Un pays surtout où les préfets ont plus de poids politique que les élus ! Bref, la politique, c'est pour la nation adulte : la France, Paris. « Les démocraties gouvernent, là où les États se contentent d'administrer », écrit en 2011 Abdullah Öcalan, le leader de la révolution kurde, dans son essai *Confédéralisme démocratique*.

Les conséquences de ce type de relation ont été bien résumées en 1955 dans le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire : « Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées. » *Possibilités supprimées*, c'est ce sentiment, diffus ou exagéré, que ressentent nombre de Bretons qui sont persuadés d'être bâillonnés, entravés, rabaissés. Un sentiment qui trouve d'autant plus facilement un écho que les tentatives législatives visant à reconnaître la diversité culturelle en France sont systématiquement repoussées depuis des décennies, alors que la population, en Bretagne comme dans le reste de la France, y est plutôt favorable.

... à la réaction

Aujourd'hui encore, de nombreux militants vivent leur engagement breton uniquement à travers

ce prisme et se construisent non pas à partir de *leur* identité, mais *contre* l'identité française, qu'ils jugent néfaste. À mesure que s'exerce l'injustice se renforce un sentiment antifrançais qui s'exprime aussi violemment que s'il émanait des ex-colonies du Maghreb ou des Antilles. Ce constat nous rappelle une phrase de l'écrivain Albert Memmi, auteur du *Portrait du colonisé*, en 1958 : « L'affirmation de soi du colonisé, née d'une protestation, continue de se définir par rapport à elle. En pleine révolte, le colonisé continue à penser, sentir et vivre contre et donc par rapport au colonisateur et à la colonisation [...]. » Même époque, même idée pour Frantz Fanon qui écrivait qu'« au mensonge de la situation coloniale, le colonisé répond par un mensonge égal. La conduite est ouverte avec les nationaux, crispée et illisible avec les colons. Le vrai, c'est ce qui précipite la dislocation du régime colonial, c'est ce qui favorise l'émergence de la nation. Le vrai, c'est ce qui protège les indigènes et perd les étrangers. Dans le contexte colonial, il n'y a pas de conduite de vérité. Et le bien est tout simplement ce qui *leur* fait du mal ».

Seule impasse dans le raisonnement de ces Bretons-là : quand la frustration devrait se déverser dans une critique de l'État, elle vise le peuple voisin, « *Bro-C'hall* », le pays des Français (hors Bretagne donc). Quoi qu'il en coûte à certains hommes politiques de l'admettre, c'est bien l'État qui fabrique les indépendantistes, en témoigne la montée du sentiment sépara-

tiste catalan consécutive aux impasses institutionnelles de l'État espagnol. « C'est le colon qui a *fait* et qui *continue à faire* le colonisé », écrit Frantz Fanon. Pourquoi donc l'État échappe-t-il aux critiques ?

Tout simplement parce que le système politique français a été conçu de façon à confisquer le pouvoir au peuple. L'État est au service de la capitale et l'architecture institutionnelle est pensée au service du dominant. Cette domination, l'État l'a imposée au fil des décennies, d'abord en faisant en sorte de faire corps avec *son* peuple (la France est « une et indivisible » et il n'y a de peuple que le peuple français). Puis, en fabriquant des citoyens dépendants. Le mille-feuille territorial tant décrié bénéficie en effet en premier lieu à l'État, qui, supérieur à toutes les autres strates politiques, devient la seule référence et se rend ainsi indispensable auprès d'eux. Alors que chacun s'accorde sur l'importance de la décentralisation, on remarque par exemple que les élections les plus suivies – et de loin – sont les présidentielles (80,35 % de participation au second tour en 2012), preuve si besoin était que la V^e République fonctionne de manière très verticale, pour ne pas dire monarchique. Le sujet est devenu citoyen, mais les pouvoirs restent concentrés. Il est aussi curieux de remarquer que si les citoyens ne maîtrisent pas le fonctionnement complexe des institutions, ils savent intuitivement qui détient le pouvoir : l'État. Cette omniprésence de l'État explique également le

faible nombre d'adhérents dans les partis politiques ou les syndicats en France. Si l'État fait, pourquoi les citoyens perdraient-ils du temps à s'autoorganiser ?

Les Bretons n'échappent pas à cette dépendance. Comme le reste des Français, ils utilisent les services publics et l'immense majorité d'entre eux ne conçoit pas qu'un autre échelon que l'État puisse les prendre en charge. Ce modèle étatique a façonné les esprits de telle façon que, pour nombre de militants politiques bretons, la solution au « problème français », c'est l'indépendance, autrement dit d'avoir son propre État. Ceux-là mêmes qui prétendent s'émanciper s'inspirent en réalité du modèle imposé et cherchent à le reproduire.

Or, Albert Memmi explique très bien les errements possibles du processus de décolonisation sociologique : d'abord volonté d'assimilation, et donc recherche d'identification au colonisateur, puis rejet de ce dernier (puisque la relation coloniale est basée sur le racisme, il ne peut être question pour le colonisé d'avoir les mêmes droits que les colonisateurs), donc rejet de tout ce qui vient du colonisateur par le colonisé et écriture d'une nouvelle histoire. En réaction...

Origine des mythes bretons

L'essayiste Françoise Morvan, dans son ouvrage polémique *Le monde comme si* (2002), brocarde justement ceux qui se fabriquent une mythologie sans

regarder la réalité en face. Cependant, en généralisant le propos à l'ensemble du Mouvement breton, elle affaiblit son argumentation et prouve qu'elle poursuit une autre logique : celle de nuire à ce mouvement. Car il est facile d'opposer à Françoise Morvan que si le milieu breton s'invente des mythes, c'est en réaction aux mythes inventés par l'État français, par ses gouvernements successifs.

Dans son ouvrage *Être breton ?*, Jean-Michel Le Boulanger fait lui aussi référence à ces mythes qu'a imposés l'État français. Une phrase parmi tant d'autres peut être extraite de ce dernier : « Tout au long de ce siècle [le XIX^e], de la monarchie de Juillet à l'affermissement de la III^e République, dans chaque commune, peu à peu, une mairie, une école, un drapeau, un hymne chanté à chaque manifestation... autant de symboles qui donnent corps à l'idée de France. » L'historien Jules Michelet ne disait-il pas que « l'histoire a effacé la géographie » ? Cette construction nationaliste de l'État français a été décortiquée et dénoncée par l'historienne Suzanne Citron ou l'écrivain Mona Ozouf, notamment dans *Composition française*.

Les nationalistes français répugnent à l'avouer, mais si la Bretagne est inventée, la France l'est aussi ! Toute nation est une construction, comme l'exprimait le poète Paul Keineg dans *Le printemps des Bonnets rouges* : « Il nous reste/ le parfum violent d'une patrie à construire. » La Bretagne : imaginée, rêvée, inventée...

Et on s'étonne que, de Gilles Servat à Xavier Grall, ce pays ait produit autant de poètes ! « La découverte ou l'ignorance », comme le disait si bien Morvan Lebesque à propos du fait d'« être breton ».

La France aussi a ses héros : de Clovis à Charlemagne en passant par Jules Ferry. Suzanne Citron écrit même que « l'histoire de France commence par le mythe de France », France qu'elle définit comme étant « une religion ». Dans son ouvrage *Le mythe national : l'histoire de France revisitée*, elle conclut son chapitre « Théologie : la France, être incréé⁵ » par ces mots : « Le catéchisme d'une France immémoriale personnifiant Dieu et la justice absolue, d'une République parfaite, exige une morale intégriste dont la loi unique est de servir jusqu'à la mort. » La France s'est autoproclamée « universaliste », « patrie des droits de l'homme » et, à ce titre, se permet de piétiner les plus élémentaires droits humains en niant l'existence même des peuples. Sa méthode : l'assimilation. Son outil : l'école.

L'assimilation

Assimiler, c'est, d'après la définition du *Petit Larousse*, « fondre des personnes dans un groupe social ; les doter de caractères communs à ce groupe ». En d'autres termes, l'effacement des *différences*. C'est justement l'une des caractéristiques de l'État français, celle qui explique le mieux ce sursaut des identi-

5. Incréé : qui n'a pas été créé.

tés dans la France actuelle. Au sortir de la Révolution française, la Bretagne est catégorisée « chouanne » et « antirévolutionnaire ». Les penseurs de la Révolution imaginent une méthode pour imposer la France dans l'esprit des nouveaux « citoyens ». Cela passe par un État fort et centralisé, mais aussi par une politique de mépris envers les « patois ». Dès lors s'instaure une sorte de racisme envers les peuples de l'Hexagone, ceux pour qui l'assimilation n'est pas encore totale : Bretons, Alsaciens, Occitans, Catalans, Basques, Cor-ses... tous disposent dans leurs histoires respectives d'anecdotes relatant les humiliations subies pour avoir osé parler leurs langues. « On n'a peut-être pas assez insisté sur cette composante du racisme : le trouble, l'effroi devant l'altérité », explique Albert Memmi dans « Racisme et oppression » (*L'homme dominé*).

Car l'assimilation prônée par le colonisateur n'est pas totale puisqu'il n'accorde pas exactement les mêmes droits à tous. René Dumont, dans *L'Afrique noire est mal partie* (1962), rapporte que Jules Ferry, l'un des « grands hommes » de la République, affirmait sans hésiter au Parlement, le 28 juillet 1885, que « la *Déclaration des droits de l'homme* n'avait pas été écrite pour les Noirs de l'Afrique équatoriale ». Tout dans l'idéologie des colons consiste à rappeler *qui* a rédigé ces lignes. En réalité, le mécanisme qui provoque la colonisation est le racisme et plus exactement le sentiment de supériorité d'un peuple sur un autre. Le colon apporte la

« civilisation », le « progrès », il veut dominer, quitte à rendre étranger à leur propre pays des individus. Une sorte d'exil ressenti chez soi.

Certains, en lisant ces lignes, crieront sûrement à l'exagération, à la paranoïa. L'histoire a pourtant retenu que la Bretagne, cette « province réputée étrangère » (Colbert), est composée de Français pas vraiment comme les autres. À Paris, au XIX^e siècle, le Breton est un vrai paria. Ronan Le Coadic, en conclusion de l'ouvrage collectif *De la domination à la reconnaissance*, explique que « ces Bretons émigrés, pourtant citoyens français, sont en outre parfois perçus comme des étrangers ». À Nantes, au début du XIX^e siècle, ce sont les « Bas-Bretons » qui sont considérés « étrangers », car parlant peu ou mal le français dans une ville bourgeoise qui regardait plus vers l'est que vers la péninsule. Une exposition de 2011, au château des ducs de Bretagne, « Histoire des étrangers à Nantes », l'a très bien démontré : Louis Kervarec y était décrit comme l'un d'eux, alors qu'il est dans son propre pays ! Dans la littérature aussi, le racisme envers les Bretons a été fort, en témoignent les « belles » pages de Balzac, par exemple, ou même d'Hugo. Ce racisme est d'autant plus facile à imposer que les régions qui sont l'objet du dédain des bien-pensants sont généralement pauvres, voire indigentes comme l'est la Bretagne au XIX^e siècle. À un mépris de peuple s'ajoute un mépris de classe.

Le plus grave, c'est que ce phénomène persiste et il n'est pas rare d'entendre des remarques désobligeantes sur les Bretons, ces *ploucs*, dans les médias. À ce racisme-là, on ne peut pas s'opposer puisque l'existence même du peuple breton est niée, donc tout recours juridique est nul. Les langues minoritaires (ou plutôt minorisées) « appartiennent au patrimoine de la France » d'après l'article 75-1 de la Constitution. C'est pourtant à l'article 2 que les militants attendaient l'inscription du breton, du basque, du catalan, de l'occitan, de l'alsacien, du corse... Un article 2 complété qui aurait permis une reconnaissance officielle de ces langues si souvent combattues. Rangées dans la case « patrimoine », elles font office de colifichet, rien d'autre qu'une bizarrerie de la culture française !

Dès que l'on parle d'identité, les réactions se font passionnelles, violentes. Le pauvre hère qui ose toucher au fondement mythologique de la France, qui s'interroge ou qui dénonce, est qualifié de « communautariste ». Le Breton qui compose avec les progressistes français se voit de son côté qualifié de « traître » par une frange de l'Emsav. L'eau ne pouvant se mélanger à l'huile, d'aucuns déclarent qu'il est impossible d'appartenir à plusieurs peuples, à plusieurs nations, à plusieurs cultures. On doit être « un et indivisible », assertion qui détonne largement avec la réalité du XXI^e siècle où, parallèlement à l'individualisation croissante, se construit la multiappartenance, le rattachement à des

groupes choisis et non plus imposés, par les États ou par la tradition.

Aujourd'hui encore, cette idée d'unification pollue l'esprit français, même paradoxalement chez ceux qui se revendiquent de l'antiracisme, comme le soulignait Albert Memmi : « Dans son élan généreux vers l'homme universel, vers une fraternité basée sur la raison, sur un dénominateur commun à tous les hommes, les humanistes en arrivent à négliger les problèmes concrets, spécifiques de tel ou tel homme particulier. » La communauté homosexuelle est, elle aussi, confrontée à cette ségrégation sociale, ce placement en marge d'une société jugée « normale ». Selon quels critères ? Et décidés par qui ? Aujourd'hui, une partie de cette communauté homosexuelle applique cette autre idée de Memmi, celle qui consiste à dire qu'« on ne se libère pas en refusant ses différences, mais, au contraire, en les revendiquant ». Certes, l'honnêteté intellectuelle impose de dire que c'est ce que font les militants de l'Emsav, en valorisant ce qui, chez eux, est rejeté par le colonisateur : l'identité et en premier lieu la langue bretonne, qu'elle soit parlée ou non par ses promoteurs. Louable pensée, dès lors qu'elle s'applique à construire et non à rejeter tout ce qui n'est pas soi, en imposant un nouveau dogme.

Au contraire, pour Memmi, « le travail d'information et d'éducation doit repenser la notion de différence. Pour le raciste, le fût-il par dépaysement, par

peur de l'inconnu, la différence est mauvaise et donc condamnable. Paradoxalement, l'humaniste et l'antiraciste ne le contredisent pas : ils se bornent à nier l'existence de différences, ce qui est une manière d'esquiver le problème. Il faudra donc bien en arriver à constater que les différences ne sont ni nocives ni scandaleuses ».

« Faute de quoi, on continuera à se limiter à l'indignation peu coûteuse, mais parfaitement inefficace, de l'antiracisme sentimental », écrivait aussi Memmi. Or, l'indignation résulte d'une réaction passionnelle et non rationnelle. L'Emsav inscrit donc, de fait, majoritairement son action dans une politique de l'émotion plutôt que dans une politique de justice. L'Emsav, qui, durant longtemps, a repoussé toute accointance avec l'extrême droite, est aujourd'hui gangrené par l'idée simplificatrice que « chacun est libre de s'exprimer », laissant ainsi un boulevard aux partis qui prônent, à l'instar de la République française, une politique d'assimilation, mais bretonne.

Le rôle de l'école

L'école a joué un rôle crucial dans cette mission d'assimilation que s'est donné l'État. L'édification de la « patrie des droits de l'homme » ne s'est pas faite en un jour ! « En 1870, écrivent Ana et Michel Sohier dans leur ouvrage *Tu seras soldat*, le sentiment national est peu développé [en Bretagne]. Par contre, les

Bretons sont très attachés à leur *petite patrie*. La défaite étant, selon les dirigeants politiques, en partie le fait d'un manque d'instructions des conscrits, les années d'après-guerre voient fleurir bon nombre d'enseignements auparavant facultatifs ; les enseignants se font alors le devoir de mieux éduquer la nouvelle génération. C'est dans ce contexte que la géographie se développe à l'école primaire. Elle célèbre pour l'écolier la centralité française. » L'histoire ayant détruit la géographie du colonisé, il faut lui en imposer une autre, qui lui paraisse aller de soi.

La défaite militaire de 1870 impose également à la France de s'« universaliser », de se distinguer autrement que par la force, mais en magnifiant la Révolution française, qui serait la première lueur de liberté dans le monde. Cette falsification de l'histoire balaye les expériences antérieures, des codes d'honneur pirates à la constitution de Pascal Paoli, pour ne conserver que l'image du citoyen français, cet homme nouveau, lucide, avisé. Les despotes éclairés, en Russie ou en Prusse, adopteront une mystique proche de celle développée en France. Dans son article « La République face à la diversité : comment décoloniser les imaginaires ? » (dans *La fracture coloniale*, 2005), le sociodémographe Patrick Simon parle, lui, de « légende républicaine » écrite par « Ernest Lavisse, pour les masses scolaires, et Jules Michelet, pour les élites intellectuelles et politiques ».

On mesure ici le caractère totalitariste de l'idéologie jacobine (un peuple, un État, une langue), qui entend tout maîtriser, tout façonner à l'image de la nation qu'elle sert. Un « modèle » qui a fait des émules, notamment la Chine et la Turquie, États dans lesquels la reconnaissance des minorités est au point mort, si ce n'est combattue. L'idéologie jacobine, partagée très largement sur les bancs de l'Assemblée nationale et revendiquée par nombre de nos hauts dignitaires politiques français, est pourtant peu reluisante. Son obsession forcenée de l'assimilation, de l'effacement de toute différence, de l'imposition d'un nationalisme unique et intolérant, de la célébration de la puissance d'un État fort et d'un chef (le président de la République) rapproche en effet plus ce courant de pensée du fascisme que de l'humanisme.

Aujourd'hui, en Bretagne, l'assimilation est quasi complète et on trouve peu de Bretons à ne pas se reconnaître français. La notion même de « peuple breton » est regardée avec curiosité tant la pluralité culturelle est perçue comme dangereuse, factionniste, séparatiste. Cela vaut bien sûr pour les minorités intérieures, mais aussi pour les minorités étrangères, forcées elles aussi à une assimilation. Pour elles, c'est la double peine : condamnées à quitter leur pays pour chercher du travail et à qui on demande d'abandonner leur identité pour bénéficier de droits élémentaires comme la santé ou l'instruction.

La centralisation produit ce même effet pour les minorités intérieures, condamnées à se déplacer pour trouver du travail quand les entreprises ont délocalisé, parce que la main-d'œuvre n'est plus assez bon marché. D'une certaine manière, l'État centralisé s'est satisfait de la mobilité qu'impose le libéralisme, puisqu'elle permet aux Français de ne plus s'attacher à leur territoire d'origine, à se dé-territorialiser et donc à se fondre dans une masse culturelle modelée non par la base mais par le sommet.

Droits individuels et droits collectifs

Parce que les Bretons sont des Français à part entière, parce qu'ils bénéficient des mêmes droits que n'importe quel autre citoyen de la République, nombreux sont les opposants à la diversité culturelle à estimer que l'Emsav *exagère*. Il est effectivement indécent de comparer la situation bretonne à celle des Noirs américains durant les années 60 ou aux anciens colonisés de la même époque, qu'ils soient tunisiens ou algériens. Quelle oppression (physique) subissent les Bretons ? Quels sont ces droits qu'on leur confisque ?

La réponse se trouve là encore dans l'histoire de France, et notamment dans la Révolution française de 1789. Car l'acquisition des droits individuels par les citoyens a justifié la suppression des droits collectifs des peuples de l'Hexagone, autrement dit ce qui faisait d'eux des populations spécifiques, uniques. Subi-

tement, à la faveur d'une révolution censée émanciper les individus, on nivelle la diversité culturelle par le bas, on uniformise l'identité sur une base nationale. Pour cela, il a fallu raconter une histoire : la France, c'est l'avenir, et le progressisme ; la Bretagne, c'est le passé et le conservatisme.

Aujourd'hui, cette fable de la Liberté guidant le peuple a du plomb dans l'aile. Aux mythes imposés, l'oppressé répond toujours, à un moment ou à un autre de son Histoire, par d'autres mythes, et cela se vérifie dans toutes les situations. L'écrivain pacifiste James Baldwin, figure du mouvement d'émancipation des Noirs en Amérique dans les années 60, exprimait aussi cette idée dans son ouvrage *La prochaine fois, le feu*, à propos de la doctrine développée par certains musulmans noirs dont les leaders étaient Elijah Muhammad ou Malcom X : « Ceci est tout ce que peut faire Dieu, le Dieu blanc. S'il en est ainsi, alors il est temps de le remplacer – de le remplacer par quoi ? Et ce vide, ce désespoir, ce tourment sont ressentis partout, des rues de Stockholm aux églises de La Nouvelle-Orléans et aux trottoirs de Harlem. » Le mythe est posé : Dieu est blanc. Baldwin décrit ensuite le contre-mythe : « Dieu est noir. Tous les Noirs appartiennent à l'Islam. Ils sont le peuple élu et l'Islam gouvernera le monde. Le rêve, le sentiment sont de toujours. Seule la couleur est nouvelle. Et c'est ce rêve, cette éventualité délicieuse que des milliers d'hommes et de femmes noirs opprimés,

après avoir entendu le prédicateur musulman, emportent, par les rues bruyantes et sombres de leur ghetto, dans les taudis où tant des leurs ont péri. *Le Dieu blanc ne les a pas délivrés. Peut-être le Dieu noir les délivrera-t-il ?* » (c'est moi qui souligne).

Sans pousser très loin l'analyse, on pourrait aisément faire un parallèle entre l'islamisme et le système mondialisé, de plus en plus honni par les peuples. Tous ces jeunes Français qui partent « faire le djihad » dans des pays qui leur sont totalement étrangers ne sont-ils pas en pleine mythologie eux aussi ? Ne vivent-ils pas en réaction à une oppression subie ou ressentie eux aussi ? Et quelle est – si ce n'est l'islamisme, cette lecture intégriste du Coran – la plus grande menace qui pèse sur la société occidentale, sur cette société qu'ils détestent ? Depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York, les médias ne cessent de montrer la menace (réelle) que constitue ce fanatisme. C'est aussi ce qui ressort des discours politiques. Si mon ennemi est ton ennemi, alors tu es mon ami. Un raisonnement binaire qui prouve que la thèse de Memmi est universelle.

Le cas Anne de Bretagne

Pour revenir à l'imaginaire collectif de l'Emsav, il est un personnage qui ressurgit constamment : Anne de Bretagne. Un personnage tout à fait fascinant, sociologiquement parlant. Duchesse de Bretagne à

partir de 1488, la jeune Anne va commencer son règne alors que les troupes bretonnes ont déjà été vaincues à Saint-Aubin-du-Cormier l'année même de son accession au pouvoir. Obstinée, elle va toutefois réussir la prouesse de maintenir l'indépendance du duché de son vivant. Cette pugnacité et la croyance que cette femme était proche du peuple vont marquer les esprits d'une façon telle qu'on ne retiendra surtout d'elle que son titre de duchesse, alors qu'elle fut tout de même deux fois reine de France ! Côté français, ce personnage d'Anne de Bretagne semble avoir été gommé de l'histoire officielle, tant son opposition à la couronne a été vif tout au long de son existence : peu de recherches historiques, aucun film ou presque... la duchesse Anne reste propriété bretonne et bien trop sulfureuse pour qu'on la mette en avant !

Caricaturons un peu : cette adoration contemporaine pour la « duchesse Anne », après tout, ne serait-elle pas inconsciemment construite en réaction aux grands hommes dont les manuels scolaires sont friands ? Louis XIV par exemple ? Chaque peuple ressent le besoin de se revendiquer de personnages illustres. Louis XIV ayant marqué la France, ne fallait-il pas trouver son équivalent en Bretagne ? Trouver son opposé ? Car si Louis XIV avait une conception toute particulière de la gestion de ses affaires (« l'État, c'est moi »), la duchesse, elle, ne dirigeait pas depuis Nantes ou Rennes, mais est connue pour avoir réalisé un « *tro*

Breizh », un tour de Bretagne, à la rencontre de ses sujets. Sa cour est itinérante. D'un côté un homme, fort, de l'autre une femme, forte aussi, mais supposée appréciée du peuple, évidemment. Comme un miroir. Il n'est pas rare d'entendre certains militants bretons perpétuer la légende selon laquelle la gratuité des voies express bretonnes viendrait d'elle... C'est aussi ridicule que la journée de cheval qui définirait la taille des départements français !

Cette période d'un demi-siècle (1488-1532) où le duché de Bretagne se vassalise progressivement sera malgré tout traumatisante pour le peuple breton. Anne devient un mythe, celui de la résistance à l'opresseur français. Albert Memmi théorise d'ailleurs ce passage inéluctable vers une réappropriation du soi par un groupe colonisé : « Au mythe négatif imposé par le colonisateur succède un mythe positif de lui-même, proposé par le colonisé. [...] À entendre le colonisé, et souvent ses amis, tout est bon, tout est à garder, dans ses mœurs et ses traditions, ses actes et ses projets ; même l'anachronisme ou le désordonné, l'immoral ou l'erreur. Tout se justifie puisque tout s'explique. »

D'autres comparaisons du même style pourraient être étudiées, notamment dans les mythes fondateurs : Clovis d'un côté, premier roi des Francs, Nominoë de l'autre, premier roi de Bretagne. Tous ces personnages ont bel et bien existé, mais en les magnifiant, ne risque-t-on pas de travestir l'histoire à des fins nationa-

listes ? Le risque bien sûr est de sombrer dans le rejet d'autrui, dans le racisme, qui, toujours selon Memmi, « résume et symbolise la relation fondamentale qui unit colonialiste et colonisé ». Car, finalement, les slogans « Breton, maître chez toi » ou « Français dehors » peints sur les voies express bretonnes ne sous-entendent-ils pas le désir de reproduire à l'échelon régional ce même modèle étatique français pourtant honni et combattu ?

Mais revenons à Anne de Bretagne et à ce qu'implique son utilisation politique au *xxi*^e siècle. En 2014 justement étaient célébrés les 500 ans de la mort de cette duchesse particulière qui marqua tout un pays. Anniversaire récupéré en grande pompe par l'Emsav, qui a organisé de nombreux événements autour de cette commémoration. Donner l'occasion aux Bretons de se réapproprier leur histoire est une chose, mais défilier, comme on a pu voir certains militants le faire lors de manifestations, notamment en faveur de la réunification, avec des banderoles à l'effigie d'Anne de Bretagne, ce n'est plus pareil. Le summum de l'absurdité a été atteint lors de la manifestation (réussie pourtant) du 27 septembre 2014, quand Bretagne réunie, l'association officielle en faveur de la réunification de la Bretagne, a appelé sur le podium une bénévoles déguisée (il n'y a pas d'autres mots) en Anne de Bretagne. Ces militants romantiques, sans doute sincères, ne se rendent pas compte du mal qu'ils font au mouvement

politique, qui, pour la frange de gauche en tout cas, cherche à regarder vers l'avenir, à définir la bretonnité non pas sur la seule base historique et culturelle, mais bien sur une base civique.

Quelle que soit l'image positive que peut avoir Anne de Bretagne dans l'opinion bretonne, le personnage historique renvoie en effet à l'Ancien Régime et donc à la monarchie, à une époque où la citoyenneté n'existait pas et où le peuple était sujet. Était-ce là un « mieux » ? Doit-on être nostalgique d'une époque où la vie entière d'un individu dépendait de sa naissance ? Ce n'est pas parce que *cette* République est intolérante qu'il faut rejeter le principe même de République ! D'un autre côté, les dérives sémantiques font qu'en France on confond allègrement les mots « république » et « démocratie ». La république est un régime politique qui n'est pas forcément démocratique (on pense par exemple à la République populaire de Chine ou aux pays de l'ancien bloc de l'Est européen). À l'inverse, la démocratie n'existe pas seulement dans les républiques, mais aussi dans la plupart des monarchies parlementaires (Royaume-Uni, Suède, Danemark, Belgique...), où le pouvoir reste – théoriquement du moins – entre les mains du peuple, dans certains cas plus qu'en France, d'ailleurs. En brandissant des portraits d'Anne de Bretagne, ces militants inscrivent – consciemment ou inconsciemment – la revendication politique bretonne dans le passé, dans le courant conservateur, voire réac-

tionnaire. Ils s'exposent également aux critiques faciles de jacobins trop contents de rappeler qu'ils sont « républicains » (et donc « démocrates ») et héritiers des Lumières, ce mouvement philosophique qui prône des droits pour tous. D'un côté, donc, ceux qui, peut-être sans le savoir et par anachronisme, renvoient les gens à un statut de « sujet », de l'autre ceux qui défendent le statut de « citoyen ». D'où aussi le renvoi systématique à la laïcité quand il est question de culture ou de langue bretonnes, comme s'il s'agissait d'une affaire religieuse, relevant de la sphère privée...

« Vichy, c'est fini »

Parmi les mythes de l'Emsav, on retrouve aussi la figure du maréchal Pétain, jugé responsable de la division administrative de la Bretagne en 1941. La réalité est plus complexe, puisque cette séparation a été préparée auparavant. Pire, administrativement parlant, avant 1960 et les « circonscriptions d'action régionale », l'existence même de « la Bretagne » est discutable puisque, légalement, n'existent que les départements. Certes, le sentiment d'appartenance breton était fort (et l'est toujours) dans la Loire-Atlantique, mais on ne peut pas affirmer sans faire d'anachronisme que la Bretagne a été démantelée en 1941 puisqu'elle l'était déjà *de facto* depuis la fin de l'Ancien Régime.

Qu'importe, l'Emsav s'est appropriée cette idée, car elle est commode : elle rappelle en effet à la France

ce passé peu glorieux de la Seconde Guerre mondiale, cette « parenthèse » de l'histoire de France qui imagine – entre autres – ce que pourraient être les futures « régions » (à distinguer des « provinces »). Là encore, utiliser l'image de Pétain est bien pratique, car elle est connotée très négativement, en Bretagne comme partout en France, et répond à la mise en accusation de l'Emsav traditionnel par les partis nationaux (nationalistes ?) quant à la collaboration avec l'occupant allemand de certains de ses membres. Associer Jacques Auxiette, le président de la Région « Pays de la Loire », à Pétain permet à l'Emsav de créer une continuité logique entre le passé et le présent alors même que le PS actuel ne cesse de traiter les militants bretons de « passésistes ». Une guerre de bac à sable comparable à un règlement de compte d'enfants qui, plutôt que d'accepter de s'être trompés, accusent leurs petits camarades d'en avoir fait autant : « Oui, nos prédécesseurs étaient collabos, mais vous, c'était pire ! » Le même reproche pourrait être fait à ceux qui s'obstinent à dire qu'il n'y avait pas eu de collaboration en Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale. Comme partout ailleurs, la collaboration existait. Sans doute ni plus ni moins. De nombreux historiens, bretons ou non, ont travaillé sérieusement la question, sans pathos.

Quoi qu'il en soit, on en reste à une guerre entre deux camps qui se jettent à la figure leur passé peu glorieux quand la raison voudrait qu'ils construisent

un futur pacifié. Dans cette vision binaire, « le Colonisateur, c'[est] le salaud intégral ; le Colonisé, l'homme intégralement bon. Comme pour la plupart des romantiques sociaux, la victime reste intacte et fière, à travers l'oppression, qu'elle traverse en souffrant, mais sans se laisser entamer. Et, le jour où l'oppression cesse, on doit voir apparaître immédiatement l'homme nouveau. Or, je le dis sans plaisir, ce que la décolonisation nous démontre précisément : c'est que ce n'est pas vrai ; c'est que le Colonisé survit longtemps encore dans le Décolonisé, qu'il nous faudra attendre longtemps pour voir cet homme réellement nouveau », écrivait Albert Memmi.

En aucun cas, dans ces quelques exemples choisis, on n'est dans une logique civique, ni même émancipatrice, mais bien rédemptrice, qui pense que la justice doit être sans faille, que ce qui est injuste est puni. Une naïveté qui, encore une fois, coûte cher au politique. Car il est assez facile de se plaindre, beaucoup moins de se prendre en main. Or, dans une logique dominant-dominé, c'est à vrai dire la seule piste d'émancipation.

De la tradition à l'émancipation

La création de l'Union démocratique bretonne (UDB), en 1964, avait pourtant réussi à infléchir l'idéologie du mouvement traditionnel breton. Née du combat anticolonialiste en Algérie, l'UDB a cherché

immédiatement à rompre avec l'Emsav et sa vision conservatrice. « Nous sommes une génération algérienne », écrivait Loeiz Le Bec dans le deuxième numéro du mensuel autonomiste *Le Peuple breton*, faisant du parti l'héritier non plus de la tradition, mais bien du mouvement émancipationniste que l'on retrouve dans les années 60 dans le combat anticolonialiste. L'UDB, parti autonomiste et non pas indépendantiste, changeait de paradigme et inscrivait son action dans le combat international des peuples sans État, des minorités cherchant une reconnaissance institutionnelle, qu'elle soit collective, au même titre que les Kurdes ou les Touaregs, ou individuelle, au même titre que le combat pour les droits civiques menés par la population noire en Amérique à cette époque. En 1982, le clou est enfoncé quand Emgann se crée. Mouvement indépendantiste d'extrême gauche ne se retrouvant pas dans le pragmatisme – notamment électoral – de l'UDB, Emgann, mouvement nationaliste, prend néanmoins, comme l'UDB, le parti des travailleurs et poursuit la rupture avec l'Emsav culturel traditionnel.

Durant une quarantaine d'années donc, le Mouvement breton a tourné son regard vers la gauche, et les années 70 avaient ancré l'Emsav dans une désaliénation de peuple autant que de classe. En témoignent les paroles des chansons de Gilles Servat, notamment, ou les écrits du poète Paol Keineg, mais aussi les luttes sociales telles que le Joint français, ou

même les luttes antinucléaires au Carnet, à Plouézec, à Saint-Jean-du-Doigt, au Pellerin et bien sûr à Plogoff, où les Bretons se mobilisèrent contre une décision venue d'« en haut ». Et tandis que le romantisme désuet hérité du XIX^e siècle laissait la place à l'analyse, à l'idéologie, à la raison (parfois qualifiée de « froide »), le dogmatisme du PS et son incapacité à répondre aux besoins des territoires ont, à plusieurs reprises, dégoûté les militants bretons de gauche. Ce fut le cas en 1982 avec François Mitterrand, qui avait promis notamment un statut pour le breton, puis en 2012 avec François Hollande, qui a renié ses engagements de campagne en faveur de la langue bretonne et de la décentralisation.

Ce « désenchantement » envers la gauche n'est pas propre à la Bretagne, ni même à la France, il est lié également à l'emprise toujours croissante de l'économie dans le quotidien des citoyens, à cette idéologie néolibérale que l'on pourrait qualifier d'« économisme » et qui pense tout en fonction de son utilité non pas envers la société, mais envers les intérêts du capital. Face à un monde sans idée, que reste-t-il ? Le rêve ! Le romantisme remplit parfaitement cette fonction. Dans le cas breton, le combat biblique de David contre Goliath est tout indiqué, les militants attendant leur champion, celui qui règlera une bonne fois pour toutes son compte au « méchant ». « Le monde colonial est un monde manichéiste », disait Frantz Fanon.

Vie et mort des bonnets rouges...

Face à l'absence de véritable décentralisation pourtant promise par le candidat François Hollande, encouragés par une taxation injuste (l'écotaxe), les bonnets rouges ont cherché justement à s'émanciper et à proposer les bases d'une nouvelle société. Né de la détresse ouvrière dans l'agroalimentaire, ce mouvement a permis à la population, principalement de basse Bretagne, d'exprimer son mécontentement à travers deux importantes manifestations, à Quimper et à Carhaix, fin 2013. Les leaders du mouvement ont eu la brillante idée marketing d'utiliser le symbole du bonnet rouge en souvenir de la révolte éponyme, qui s'élevait elle aussi contre les taxes de l'époque, celles du Roi Soleil.

Le côté épique de cette lutte « du peuple contre l'État » a joué à plein et a mobilisé bien au-delà du milieu breton traditionnel. En basse Bretagne notamment, une population hétéroclite a fait fi de ses divergences, ravalé son orgueil et tendu la main à son voisin, notamment entre exploitants agricoles et ouvriers des abattoirs. Des comités locaux se sont créés et ont travaillé à l'élaboration d'un document de revendication à l'instar des fameux cahiers de doléances bretonnes écrits par leurs aïeux au XVII^e siècle. Bref, un véritable mouvement d'autoorganisation aurait pu naître...

Hélas, un mouvement d'une telle ampleur (40 000 personnes ont manifesté à deux reprises en l'espace

d'un mois) attire forcément la convoitise politique. Au lieu – en déployant une argumentation pertinente – de tordre le cou à la mauvaise réputation qu'ils engrangeaient, notamment sur le volet environnemental, les bonnets rouges se sont radicalisés, pris en main par certaines têtes brûlées du syndicat agricole majoritaire, la FNSEA. Le vice-président de l'Assemblée nationale, l'UMP Marc Le Fur, a lui aussi attisé le feu qui couvait en dénonçant l'incompétence du Parti socialiste, omettant au passage d'indiquer que c'est bien Nicolas Sarkozy et son gouvernement qui avaient pris la décision d'installer des portiques écotaxes et de déléguer le recouvrement de cette taxe à une société privée ! Reste le maire de Carhaix, dont le discours, sur une ligne « vivre et travailler au pays » et des préoccupations sociales, bascule de temps à autre vers un « tous pourris » semblable à celui d'un Beppe Grillo en Italie. C'est la croisée des chemins en Bretagne et les choix de figures comme Christian Troadec entraîneront invariablement le mouvement breton vers des idées plutôt de droite ou plutôt de gauche, ce qui, n'en déplaise à l'Emsav, n'est pas anodin pour l'avenir.

Le besoin d'un chef

Ce combat des chefs illustre parfaitement la reproduction inconsciente d'un modèle imposé. L'Emsav, baigné dans la V^e République, ne peut s'extraire de ce moule et se cherche donc des figures. Pierre Clastres

explique pourtant dans son article « Échange et pouvoir : philosophie de la chefferie indienne » (paru en 1962 dans la revue *L'homme*) que la notion de « chef » est différente selon les sociétés et que les sociétés sans État en ont même une conception radicalement autre. Le chef est celui qui, en réalité, *ne détient pas* le pouvoir. Il ne peut commander sous peine d'être abandonné par son clan. Dans les sociétés indiennes d'Amérique du Sud, c'est le groupe social qui détient le pouvoir : « En tant que débiteur de richesses et de messages, le chef ne traduit pas autre chose que sa dépendance par rapport au groupe, et l'obligation où il se trouve de manifester à chaque instant l'innocence de sa fonction », relève Clastres. Une *démo-cratie* oubliée depuis longtemps dans les sociétés avec État et qui n'est pas plus à l'ordre du jour pour l'Emsav, dont l'obsession semble être à présent de se ranger derrière un gourou plutôt que de travailler collectivement à l'émancipation collective et individuelle.

C'est cela aussi qui explique l'incessante ritournelle du « *na ruž na gwenn* » (ni rouge ni blanc), autrement dit qu'« importe le bord (politique) ». Le jacobinisme est si profondément commun à la droite et à la gauche qu'il faut, selon certains détracteurs de cette idéologie, au moins la même force en face, que l'union des partis est indispensable pour mettre à genoux l'ennemi. Une vision on ne peut plus chevaleresque, mais qui laisse de côté l'essentiel : le projet de société !

Morvan Lebesque, auteur du fameux *Comment peut-on être breton ?*, écrivait déjà en avril 1968 dans *Le Peuple breton* que « se prétendre ni rouge ni blanc quand on veut le renouveau de la Bretagne constitue une preuve flagrante d’immaturité politique » et qu’« en promettant des adhésions plus nombreuses le *na ru na gwenn* condamne en réalité le mouvement breton au ghetto. Car la défense d’un pays ne suffit pas et chaque époque impose à tout homme un choix politique personnel [...] ». Pour en terminer sur ce brillant texte intitulé « D’un certain angélisme », citons encore ce passage : « Ni rouge ni blanc ne conduit qu’à l’amateurisme. Et aux activismes romantiques qui ne sont, en vérité, que le sursaut désespéré de l’amateur : il fait du bruit pour faire nombre, il crie parce qu’on ne l’écoute pas. »

Alors que le mouvement initial des bonnets rouges revendiquait la justice fiscale, le discours majoritaire des leaders du mouvement se résume de plus en plus au refus des taxes et à la critique d’une classe politique corrompue, émise par un autre personnel politique, avide de prendre sa place. Très rapidement, quelques leaders se revendiquant « de la Bretagne » ont mis la main sur la communication du mouvement des bonnets rouges. Et alors que les ouvriers de l’agroalimentaire, les petits chefs d’entreprise et les paysans avaient lancé la machine, la communication a dévié progressivement sur des enjeux culturels (langue bretonne) ou

institutionnels (réunification), qui, aussi importants soient-ils, avaient peu à voir avec l'origine de la lutte initiale. Ou comment passer d'un mouvement d'émancipation à un mouvement romantique...

Ni hon unan / Nous-mêmes

Le romantisme breton, c'est donc cette idée que la France est ennemie du peuple breton quand le seul véritable adversaire est l'État et ceux qui veulent faire coïncider « nation » et « État », une erreur sémantique que l'on retrouve dans les discours d'une part importante du milieu politique breton qui se contente, ni plus ni moins, de reproduire la vision jacobine dominante à une échelle réduite.

Estimant que, pour avoir une place dans le monde, les peuples doivent passer par la création d'un État, l'Emsav est majoritairement (et de plus en plus, vu le contexte) indépendantiste. Or, si bien entendu l'indépendance peut-être une des options pour se libérer d'une oppression, elle ne réglera pas le problème des États, du contrôle opéré par les États, de l'ingérence des États dans la vie des gens. Elle permettra au mieux d'imposer une nouvelle bureaucratie, un nouveau dogme, de nouveaux mythes, mais en aucun cas de jouir d'une quelconque liberté. Rien ne prouve (ni n'infirme non plus) que l'indépendance permettrait un quelconque mieux-être social, les mouvements indépendantistes bretons ne répondent pas à cette ques-

tion, convaincus qu'ils sont que c'est une évidence. Et alors que le référendum sur l'indépendance écossaise a mis en première ligne la question de la sécurité sociale, la majorité des militants bretons persistent à répéter leurs slogans comme des mantras sans travailler le projet de société. Rappelons à ces militants-là les paroles de René Dumont dans *L'Afrique noire est mal partie* : « L'indépendance n'est pas toujours la décolonisation. »

Le concept d'autonomie, au contraire, peut apporter une autre façon de concevoir le rapport à la politique. Alors qu'un indépendantiste souhaite raccourcir le manche du bâton en arguant (schématiquement) que « tout ce qui est petit est joli » (prônant un monde à l'échelle humaine, plus proche du peuple), le fameux *small is beautiful*, un autonomiste recherche d'abord l'« horizontalité », l'autoorganisation, le « *ni bon unan* » (nous-mêmes), à l'instar d'un anarchiste. Les expériences d'autoorganisation existent (et avec elles les questions qui se posent inévitablement) tant au Kurdistan qu'au Chiapas, où la priorité est bien l'éducation populaire et la participation de tous au projet commun et non le besoin de s'enfermer dans des institutions autoritaires où le sommet dirige la base.

En Bretagne, les romantiques s'accrochent à des héros, des icônes dont la mission est quasi christique : « libérer la Bretagne », « sauver le breton ». La réalité est pourtant simple à comprendre : les Bretons sont

libres et il ne tient qu'à eux de « sauver le breton »... en l'apprenant pour commencer !

Cette autoorganisation est aussi la seule voie pour effacer la frustration liée à un combat qui n'en finit plus et qui est perdu d'avance dès lors que l'on joue avec des règles que l'on n'a pas choisies. En se plaçant en dehors de la réalité, les militants bretons se condamnent à être éternellement insatisfaits. En effet, lorsque les mythes prennent le pas sur le réel, on peut effectivement commencer à parler de « pathologie ». Car ce qui se joue dans la tête de ces militants n'est pas partagé par la grande majorité de la population. Allant de déception en déception, se radicalisant année après année, c'est l'enfermement mental qui les attend au bout du chemin. Pour quelle efficacité dans la lutte – juste – d'émancipation du peuple breton ?

Se refuser...

Pour résumer, cette émancipation bretonne est entravée par au moins trois éléments qui ne forment en réalité qu'un seul et même système : le colonialisme (basé sur le racisme), le néolibéralisme et la technocratie. Trois cavaliers de la déshumanisation ! Le premier décide qu'il existe une hiérarchie entre les hommes, le second que l'humanité se monnaie, le troisième range et ordonne les hommes en les privant de leur liberté.

Devenir « adulte », c'est d'abord changer d'angle de vue, penser hors du cadre que l'on nous a imposé.

Albert Memmi estime que « l'opprimé ne peut s'assumer d'abord qu'en se refusant, en dissipant l'idéologie de misère et les exorcismes qu'il s'est inventés au cours de sa longue nuit ; qui lui ont permis de survivre, certes, mais qui le maintiennent en retour dans la résignation et l'impuissance. Le refus de soi est le premier pas dans la voie de la révolte et de la libération ». Concrètement, cela suppose de ne pas réduire l'action politique au folklore et de ne pas définir son appartenance à la Bretagne à de tristes statistiques sur la consommation d'alcool. Ce qui suppose surtout de redéfinir les notions de citoyenneté en Bretagne, puis de travailler à une réelle alternative sociétale.

Un travail dont on a parfois l'impression que certains membres de l'Emsav ne souhaitent pas voir aboutir, par peur ou parce que cette quête donne un sens à leur vie, qu'ils se sont tant donnés à cette cause qu'ils n'imaginent pas qu'elle puisse aboutir *vraiment*. De même, alors que l'Emsav réclame à cor et à cri la réunification de la Bretagne, l'idée d'un référendum effraye la plupart des militants qui pourtant s'en revendiquent. La réalité est qu'ils se contentent de psalmodier, de réciter une messe écrite par leurs pères avant eux, autoconvaincus qu'ils sont que « le peuple désire la réunification », mais sans vouloir le lui demander vraiment. On notera cependant l'initiative de l'association Dibab qui, au contraire, a décidé de prendre le taureau par les cornes en demandant, à l'échelle de la

commune, son avis à la population. Une initiative heureuse qui n'attend pas l'autorisation d'en haut.

Faire tomber les icônes

Les désillusions, le désenchantement ont créé un besoin de rêve, la volonté de mettre un peu de magie dans un monde « pragmatique », un monde où « c'est comme ça » (sous-entendu, on ne peut rien faire). Dans ces conditions, peut-on blâmer les romantiques ? Alors qu'Hollywood nous montre des héros (d'Harry Potter à Bilbo le Hobbit), voire des justiciers (Batman) qui redressent les torts pour le plus grand bien de tous, la recherche de « figures », de fers de lance de la révolution, est tout à fait compréhensible. Mais est-elle souhaitable ? Aspire-t-on à être guidé ? Est-il possible d'imaginer un monde où les gens pensent par eux-mêmes, où l'avenir d'une société ne dépend pas d'une poignée de personnes, mais bien de la réflexion collective ?

Le romantisme n'est pas propre à l'Emsav bien sûr, c'est bien l'ensemble de la sphère politique française qui en est empreint. La politique en France est en effet truffée d'images d'Épinal : de Jaurès (PS) à Che Guevara (NPA) en passant par Jeanne d'Arc (FN) ou Clemenceau (PRG)... chaque courant politique éprouve le besoin de s'identifier à une icône, à un personnage qui a marqué son temps. Un besoin d'épique qui, non content d'être anachronique, en devient folklorique.

L'idée bretonne est mal perçue dans la société. Raison de plus pour que le Mouvement breton, politique particulièrement, se remette en question et prenne un nouveau départ. La plus grande réussite du milieu breton, ce sont les écoles immersives Diwan. Pourquoi ? Parce qu'elles ont répondu à une urgence (la disparition rapide de la langue bretonne) par une volonté farouche qui s'est traduite par une autoorganisation. Ces écoles sont aujourd'hui installées et, même si leur développement est un combat de tous les jours, elles sont considérées comme incontournables pour l'avenir. C'est dans cet esprit aussi qu'a été lancée l'association Dibab : puisqu'aucune autorité « légitime » ne veut organiser un référendum sur la réunification, des militants ont retroussé leurs manches.

On ne peut plus attendre de l'État son bon vouloir. Le fait de revendiquer par des méthodes anciennes de militantisme ne résoudra absolument aucun des problèmes et usera les militants, ce dont l'Emsav n'a pas besoin. La passion ne se résume pas à la défense de causes perdues, elle définit l'enthousiasme que l'on met à promouvoir des idées, des idées modernes et débattues raisonnablement. Mais surtout des idées tournées vers un idéal de vie qui ne laisse pas de place à l'« union sacrée des partis bretons », mais bien à la diversité politique, comme dans n'importe quel pays.

Reste à (re)définir ces idéaux... à définir la société que nous voulons. Car plus encore que dans les

années 50, cette phrase d'Aimé Césaire résonne à nos oreilles : « Si l'Europe ne prend pas d'elle-même [...] l'initiative d'une politique des nationalités, l'initiative d'une politique nouvelle fondée sur le respect des peuples et des cultures ; que dis-je ? si l'Europe ne galvanise les cultures moribondes ou ne suscite des cultures nouvelles ; si elle ne se fait pas réveilleuse de patries et de civilisations, [...] l'Europe se sera enlevée à elle-même son ultime chance et, de ses propres mains, aura tiré sur elle-même le drap des mortelles ténèbres. » Puisque l'Europe libérale ne s'en charge pas, les citoyens doivent se mettre en marche. C'est bien la démocratie qui est en jeu, c'est-à-dire l'intérêt que portent les sociétés à leur propre devenir.

Ouvrages et périodiques cités

James BALDWIN, *La prochaine fois, le feu*, Gallimard, 1963.

Aimé CÉSAIRE, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955/2011.

Suzanne CITRON, *Le mythe national : l'histoire de France revisitée*, Éditions de l'Atelier, 2008.

Pierre CLASTRES, *La société contre l'État : recherches d'anthropologie politique*, Les Éditions de Minuit, 1974/2014.

Pierre CLASTRES, « Échange et pouvoir : philosophie de la chefferie indienne », *L'homme*, vol. 2, n° 1, 51-65, 1962.

Daniel CUEFF, *La Bretagne, un horizon démocratique pour notre République*, Le Temps éditeur, 2014.

René DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Éditions du Seuil, 2012 (fac-similé de l'édition de 1962).

Frantz FANON, *Les damnés de la terre*, 1961 (rééd. La Découverte, 2002).

Thierry JIGOUREL, *Anne de Bretagne. Du duché au royaume*, Éditions Ouest-France, 2014.

Paol KEINEG, *Le printemps des Bonnets rouges*, P. J. Oswald, 1972.

Goulc'han KERVELLA, *Strollad ar vro Bagan, Frankiz. Les Bretons dans les guerres*, Skol Vreizh, 2013.

Morvan LEBESQUE, *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, Éditions du Seuil, 2001.

Morvan LEBESQUE, « D'un certain angélisme », *Le Peuple breton*, avril 1968/janvier 2014.

Jean-Michel LE BOULANGER, *Être breton ?*, Éditions Palantines, 2013.

Ronan LE COADIC (sous la direction de), *Bretons, Indiens, Kabyles... Des minorités nationales ?*, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Ronan LE COADIC (sous la direction de), *De la domination à la reconnaissance. Antilles, Afrique et Bretagne*, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Robert LOUZON, « La honte », *Bulletin communiste : organe du Comité de la Troisième Internationale*, Paris, 1922.

Émile MASSON, *Antée. Les Bretons et le socialisme*, 1912 (rééd. François Maspéro, 1972).

Albert MEMMI, *L'homme dominé : le Noir, le colonisé, le prolétaire, le Juif, la femme, le domestique*, Petite bibliothèque Payot, 1973.

Albert MEMMI, *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur*, J.-J. Pauvert, 1966.

Françoise MORVAN, *Le monde comme si : nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*, Actes Sud, 2002.

Abdullah ÖCALAN, *Confédéralisme démocratique*, International Initiative Edition, 2011.

Mona OZOUF, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, Gallimard, 2010.

Patrick SIMON, « La République face à la diversité : comment décoloniser les imaginaires ? », dans Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD, Sandrine LEMAIRE (dir.), *La fracture coloniale*, La Découverte, 2005.

Ana SOHIER, Michel SOHIER, *Tu seras soldat. L'enfant et la guerre à l'école primaire, 1871-1918*, musée rural de l'Éducation dans les Côtes-d'Armor, 2008.

Achévé d'imprimer au 2^e trimestre 2015
Dépôt légal : 2^e trimestre 2015

« L'affirmation du soi du colonisé, née d'une protestation, continue de se définir par rapport à elle. En pleine révolte, le colonisé continue à penser, sentir et vivre contre et donc par rapport au colonisateur et à la colonisation [...] »

Albert Memmi

C'est à partir de cette phrase que Gael Briand, rédacteur en chef du mensuel *Le Peuple breton*, brosse le rapport dominant-dominé existant entre l'État d'un côté et la Bretagne de l'autre. Car, loin d'être terminé, ce rapport colonial pressenti en Bretagne dès les années 60 continue de s'exprimer au XXI^e siècle. Plutôt que de réagir et donc de rejeter la France, il invite les Bretons à proposer et donc définir un projet de société breton.

En remettant au goût du jour le rapport dominant-dominé, un peu trop rapidement abandonné, Gael Briand souhaite aussi redonner du contenu à une gauche qui, poussée par un courant libéral de plus en plus prononcé dans ses rangs, renonce petit à petit à ses valeurs. Il en profite pour revisiter certains concepts comme l'État, le colonialisme...

Illustration : Jérôme Champsavoir
Graphisme : Comès Design

ISBN 978-2-9551976-2-2



ijin-edition.fr

Prix : 6 €

